

RESOLUTION

Auteur Mathieu Clerc, Les Verts, Stéphane Ganzer, PLR, Sébastien Nendaz (suppl.), AdG/LA, et cosignataires
Objet Tchétchénie: Nous n'avons pas le droit de nous taire
Date 06.06.2017
Numéro 7.0061

La présente résolution dénonce fermement les actes d'une extrême barbarie perpétrés par le gouvernement tchétchène envers les personnes homosexuelles et appelle les députés du Grand Conseil valaisan à les condamner tout en invitant le Conseil Fédéral à faire de même.

Depuis quelques jours, les médias russes et internationaux ainsi que divers ONG nous font l'écho de purges anti-gay en Tchétchénie. D'après les témoignages reçus, une même méthode s'applique: arrestation dans la rue, prison, torture. Selon différentes sources, les personnes arrêtées seraient ensuite placées dans une prison non-officielle où elles seraient battues, parfois jusqu'à la mort, avec l'obligation de dénoncer d'autres personnes homosexuelles. Les autorités locales incitent et poussent les familles à tuer leur proche homosexuel, si tel n'est pas déjà fait.

Le gouvernement tchétchène, par son dirigeant, nie l'existence de camp en répétant inlassablement: "qu'il ne peut y avoir d'exaction contre les gays, car ceux-ci n'existent pas en Tchétchénie". Une enquête a été lancée pour rassurer la communauté internationale, mais la grande proximité entre Vladimir Poutine et le Chef de la République tchétchène laisse à penser qu'aucune disposition ne sera prise pour protéger les personnes homosexuelles.

Bon nombre de pays ont fermement condamné les actes en Tchétchénie, par exemple le Canada avec leur président M. Justin Trudeau qui s'est aussi engagé à accueillir une partie des réfugiés fuyant ces camps de la honte. De leurs côtés, la Suède, la Finlande et l'Allemagne qui ont décidé de délivrer des visas d'urgence pour les « rescapés » tchétchènes et dernièrement le président français, M. Emmanuel Macron a accueilli un réfugié tchétchène pendant la visite d'Etat du président russe à Versailles.

A ce jour, aucune réaction, aucune condamnation n'ont été prononcées par le gouvernement Suisse. Comment un pays avec la tradition humanitaire qui est la nôtre peut-il se taire et donc consentir à de tels actes? La responsabilité de la Suisse impose une action urgente en réponse à cette haine, cette déshumanisation et cette violation de la dignité humaine.

En ce sens nous demandons au Conseil fédéral de prendre position en reconnaissant cette situation et en la condamnant officiellement et publiquement, en prenant les mesures diplomatiques qui s'imposent et en ouvrant les portes de notre pays aux personnes qui sollicitent notre protection et notre aide, plus précisément aux victimes des camps tchétchènes. Plus généralement, la Suisse doit reconnaître les persécutions en raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre comme un motif d'asile.

Au vu de la situation qui prévaut en Tchétchénie, le silence n'est pas une option. En soutenant cette résolution adressée au Conseil Fédéral, les Députés valaisans ont la possibilité de dénoncer les traitements inhumains subis par des centaines de personnes LGBTIQ en Tchétchénie. Personne ne peut fermer les yeux sur de telles atrocités.

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les Députés, de soutenir sans réserve la présente résolution.

Conclusion

Le Grand Conseil du Valais considérant:

- les principes proclamés aux articles 1, 2 et 3 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme ;
- les principes proclamés aux articles 7 et 8 de la Constitution fédérale ;
- le principe proclamé à l'article 3, alinéa 1 de la Constitution cantonale;

Invite le Conseil Fédéral:

- de reconnaître cette situation et de la condamner officiellement
- de prendre les mesures diplomatiques qui s'imposent
- d'ouvrir les portes de notre pays à toutes les personnes menacées par les purges actuelles de Tchétchénie
- de reconnaître les discriminations et persécutions en raison de l'orientation sexuelle ou de genre comme motif d'asile pour les ressortissants de n'importe quel pays.